

# Centre LGBT

## GENRES Paris-ÎdF

### *The LGBT Valentine.*



**14. 02. 2012**  
**21h - 1h**

**Dancefloor !**  
*au sous-sol*  
**& Cocooning**  
*au 1er l'étage*



LETTRE D'INFO  
FÉVRIER 2012



# EN FÉVRIER, POUSSER SUR LE LEVIER !

Le projet de rassemblement de l'Inter-LGBT et du Centre LGBT Paris-ÎdF suit son cours. Le groupe de travail paritaire mandaté par les instances de gouvernance a engagé ses travaux avec beaucoup d'enthousiasme. Il a déjà initié un questionnaire participatif pour les membres des deux structures, personnes morales et physiques (dont les volontaires), tout en préparant le cahier des charges de l'appel d'offre destiné à sélectionner un juriste. Les associations seront invitées à participer à des points d'étape successifs.

La plupart des acteurs concernés par ce projet l'envisagent dans un esprit constructif, avec aussi beaucoup de curiosité, et bien entendu toute la réserve nécessaire. Nous avons bien relevé quelques réactions hostiles au projet ; à mon sens elles sont partisans et excessives. De rares personnes tentent de lever une émeute, sans légitimité particulière pour le faire ; elles nous parlent de temps depuis des lustres révolus et nous prédisent d'obscurs dangers. Tout de même, que de protectionnisme et de résistance au changement !

Les questions, voire les craintes sont toujours justifiées, et en effet, le projet final devra rassurer ; mais quel est donc ce besoin de s'opposer *a priori* à ce qui n'est pour l'instant qu'un projet d'intention ?

Les principales objections portent sur l'indépendance politique du Centre LGBT Paris-ÎdF, comme s'il ne l'était pas ou avait la moindre intention de ne plus l'être ! Comment peut-on ainsi confondre deux notions si différentes : politique et partisan ?

Nos deux associations font de la politique au sens de l'engagement citoyen pour l'égalité des droits humains LGBT ; aucune d'elle n'est inféodée à un quelconque parti politique. En revanche, nous sommes des contre-pouvoirs politiques et imaginer le contraire, c'est ne pas connaître ni l'objet ni le fonctionnement de nos structures (lire la tribune pages 10-11).

En outre, nous ne sommes ni irresponsables ni stupides et nous prévoyons bien de renforcer, sécuriser et si nécessaire isoler le financement et le fonctionnement de chacune de nos missions ; mais rien ne nous empêche de créer de la valeur ajoutée, de la cohésion, de la mutualisation et de la solidarité en nous regroupant.

Ce projet est captivant, mais pour autant, nous n'oublions pas tout le reste.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF mène à bien toutes ses activités habituelles et aussi ses projets, dont une enquête sur la santé des personnes trans, prochainement mise en ligne, et la préparation d'une conférence « Vieillir LGBT ».

L'actualité retient également notre attention et le mois dernier nous avons notamment relevé les nouvelles déclarations d'un pape qui s'acharne contre le mariage des couples de même sexe, le petit tour de passe-passe sur le mariage gay de *Libération* (l'aurez, l'aurez-pas... à l'Élysée, en janvier, on bégaye), et nous avons été sensibles au scandale des prothèses PIP, sachant que de nombreuses femmes sont concernées, en particulier celles qui ont procédé à une chirurgie réparatrice après un cancer du sein, mais aussi des trans M to F puisque dans leur cas, la pose de prothèses constitue une phase importante dans le parcours de réassignation de genre.

Enfin, le Centre LGBT Paris-ÎdF s'inscrit dans la campagne d'interpellation des candidats pour l'égalité des droits LGBT qui sera lancée par l'Inter-LGBT à l'occasion des élections présidentielles, et vous invitera également à un débat pour échanger sur vos attentes.

En attendant, n'hésitez pas à participer à notre programme de février, il y en a pour tous les goûts !

**Christine Le Doaré**  
Présidente du Centre LGBT Paris ÎdF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DU 10 JANVIER  
DÉCLARATION DU PAPE

Benoît XVI est décidément un pape redoutablement intransigeant et dogmatique. Lors des vœux au corps diplomatique du Saint-Siège, il a déclaré : « Le mariage homosexuel est l'une des menaces à la famille traditionnelle susceptibles d'ébranler l'avenir même de l'humanité. »

Cette brutale condamnation du mariage entre personnes de même sexe, ainsi assenée par le numéro un de l'Église catholique, est tout de même stupéfiante. Tout d'abord, on peut se demander de quoi il se mêle et penser qu'il ferait mieux de s'occuper de son Église et de ses scandales, pédophiles et autres.

Ensuite, il serait tout de même temps que le pape se rende à l'évidence. Dans les pays qui ont étendu le mariage aux couples de même sexe, les hétérosexuels n'ont pas été convertis à l'homosexualité et les naissances n'ont pas chuté au contraire, puisque désormais, des bébés naissent aussi dans des familles homoparentales.

L'amour et l'engagement entre personnes de même sexe a toujours existé, que ces couples soient concubins, pacésés ou mariés ne change rigoureusement rien à la marche de l'humanité ; en revanche, ça change leur vie. En outre, une société qui a la volonté d'accepter ses diversités et minorités, d'abolir les discriminations et les violences, est une société de progrès et de vie.

Dans ces conditions on voit mal comment le mariage des couples de même sexe pourrait conduire l'humanité à sa perte. A n'en plus douter, ce pape marche à contre-sens de l'histoire et quelques fanatiques mis à part, plus grand monde ne trouve crédible de telles déclarations.

Au Centre LGBT Paris-ÎdF, nous conseillons à Benoît XVI de s'intéresser aux affaires de l'Église plutôt qu'à celles des sociétés civiles et de leurs États et nous pouvons l'orienter, en cas de nécessité, vers d'excellentes associations capables de l'aider à mieux assumer l'homosexualité qui pourrait bien être la sienne, si l'on en croit plusieurs témoignages et le dernier en date de la théologienne allemande, Uta Ranke-Heinemann. Ceci pouvant, bien entendu, expliquer l'obsessionnel combat de Benoît XVI contre l'homosexualité. En France, nous le savons, ce n'est plus qu'une question de temps avant de rejoindre les

autres pays progressistes qui ont ouvert le mariage aux couples de même sexe. Ainsi pourrions-nous aussi enfin vivre libres de tout engagement ou, à l'inverse, avoir le choix selon nos projets de vie, entre le concubinage, le pacs ou le mariage, sans que pour autant la société ne s'effondre autour de nous. **CLD**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DU 11 JANVIER  
TRANS ET IMPLANTS MAMMAIRES PIP

L'affaire des prothèses PIP est proprement scandaleuse.

La démonstration est faite, une fois de plus, que prévaut dans notre pays l'appât du gain, unique motivation de certains entrepreneurs qui, au mépris de tout principe de sécurité pour les utilisateurs concernés, sont prêts à vendre à peu près n'importe quel produit pouvant se montrer hautement toxique.

Mais que dire de la responsabilité des chirurgiens et des autorités sanitaires qui, une fois de plus, pêchent par l'absence de contrôle des produits mis sur le marché, même fabriqués en France !

Toutes les personnes concernées par ces prothèses doivent vivre des moments d'angoisse à l'idée que même leur retrait ne leur garantit pas qu'elles ne déclenchent pas à leur tour un cancer dû à ce gel toxique ; doivent-elles en plus être confrontées à des problèmes financiers ? Au moins 30 000 femmes qui devront retirer ces implants mammaires dangereux seraient concernées en France.

Fort heureusement, les femmes qui après un cancer du sein ont bénéficié d'une chirurgie réparatrice seront prises en charge pour l'opération de retrait et de remplacement des prothèses ; il ne manquerait plus que ce ne soit pas le cas !

Mais, les femmes qui se sont fait implanter ces prothèses pour des raisons esthétiques, poussées en cela par une société qui fabrique de la norme et valorise dans les images publicitaires et l'industrie pornographique, des femmes aux seins volumineux, voire parfois démesurés, sont prises au piège. La société patriarcale vous veut excitantes et provocantes, mais en cas de problème, débrouillez-vous ! Elles peuvent s'inquiéter et souhaiter retirer ces prothèses, voire les remplacer, il n'est pour l'instant pas prévu de les rembourser.

## ACTUALITÉ

Des hommes ont également été traités avec ce gel, notamment dans le cas d'une réparation (cancer du testicule) ou d'une opération esthétique sur les testicules ; qu'est-il prévu dans ce cas ?

Enfin, les personnes trans (M to F), dont on a peu parlé, sont concernées également.

À l'évidence, la pose d'implants mammaires dans leur cas fait partie intégrante du processus de réassignation de genre. Cette situation est particulièrement humiliante pour elles.

Il est indéniable que pour les personnes trans la question dépasse l'enjeu esthétique et c'est, bien au contraire, de leur intégration sociale et de leur estime de soi dont il s'agit.

Le retrait et le remplacement des implants mammaires des personnes trans doivent, sans condition aucune, être pris en charge par la Sécurité sociale.

Ce scandale sanitaire grave plonge une fois de plus beaucoup des victimes concernées dans un cauchemar de double peine.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF demande la mise en examen de l'ancien charcutier, fondateur de la société PIP ; une réforme des procédures de contrôle de ces produits engagée sans tarder ; et, au minimum, le retrait et le remplacement, intégralement pris en charge, de tout implant posé suite à une pathologie du sein et/ou une démarche de réassignation de genre. **CLD**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU 13 JANVIER

« MARIAGE GAY »

« Le mariage gay fait son chemin à l'Élysée ». La une racoleuse de *Libération* peut faire illusion un instant, à condition de se limiter à la lecture du titre.

Selon le quotidien (édition en ligne), le candidat Nicolas Sarkozy songerait à inclure l'union civile des homosexuels - des lesbiennes aussi ? - dans son programme de campagne. Et *Libération* de donner dans la prophétie en confiant à ses lecteurs « qu'il ne fait plus de doute que sa décision est prise et qu'il va y aller ». Fort bien, mais aller où ? Vers l'égalité des droits ? Pas vraiment *a priori*, car on comprend très vite que le mariage gay en question n'est que l'union civile déjà promise dès 2007.

Certes, ce statut ne serait pas très différent du mariage en matière de droits successoraux, fiscaux et sociaux, mais il serait réservé aux seules personnes homosexuelles, comme s'il s'agissait d'une catégorie devant être à part de la population française. Même si certains utilisent ou ont utilisé maladroitement le terme de « mariage gay », nous l'avons pourtant déjà dit haut et fort : nous voulons l'égalité des droits.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF, comme la plupart des associations LGBT et en particulier l'Inter-LGBT, demande que tous les statuts disponibles pour les couples (concubinage, pacs et mariage) soient ouverts à toutes et tous, indifféremment de leur orientation sexuelle. C'est précisément à cette égalité des droits que les candidats de gauche se sont déjà engagés, alors ne s'agit-il de la part de M. Sarkozy que d'une manœuvre électorale, aimablement relayée par *Libération* ?

Nicolas Sarkozy peut toujours nous démontrer le contraire et, quitte à se mettre à dos une bonne partie de son électorat comme des membres de son parti qui s'illustrent fréquemment par leurs propos homophobes, proposer dans son programme non pas le mariage gay mais l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Dans le cas contraire, nous continuerons de nous battre pour l'égalité des droits jusqu'à son accomplissement. **CLD**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU 16 JANVIER

PARLEMENTAIRES UMP

Année présidentielle oblige, l'Entente parlementaire créée en 2006 est remise au goût du jour par MM. Nesme, député de Saône-et-Loire, et Legge, sénateur d'Ille-et-Vilaine. Et cette fois, ce sont 82 députés, UMP et Nouveau Centre confondus, qui déclarent solidairement et publiquement leur opposition au mariage et à l'adoption pour les personnes homosexuelles dans un « Manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère ».

Ces députés prétendent aussi que « la République doit exclure toutes les formes de communautarisme ». Nous sommes bien d'accord, et bien loin de toute revendication

communautaire : nous refusons le contrat d'union civile, proposé dès 2007 par Nicolas Sarkozy mais jamais accordé, parce qu'il ne concerne que les seules personnes homosexuelles.

Nous voulons nous inscrire dans l'universel, aussi revendiquons-nous l'ouverture du mariage aux couples de même sexe afin que chaque couple, indifféremment de son orientation sexuelle, puisse choisir le statut qui convient à son projet de vie.

Nous l'avons dit en fin de semaine dernière, à l'occasion de l'incident sur le « mariage gay » de *Libération*, et le redisons aujourd'hui, d'autant plus fort que l'Entente parlementaire semble s'être quelque peu « dégonflée » depuis 2006, car alors elle était signée de 174 députés : les parlementaires conservateurs peuvent bien se réveiller, ils n'atteindront pas leurs scores d'antan, la société évolue, une majorité de Français est désormais favorable à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe.

Si l'égalité des droits est un long chemin, nous ne sommes plus très loin d'aboutir et de rejoindre les pays progressistes qui ne se sont pas écroulés depuis que les gays et les lesbiennes peuvent s'y marier et adopter des enfants. Non, nous ne serons pas les boucs émissaires de la politique française et souhaitons rassurer les députés de l'Entente parlementaire sur le fait que nous ne sommes en rien responsables de la perte du triple A ni d'aucun autre cataclysme économique ou social auquel est confronté le pays. **CLD**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 26 JANVIER CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) invite les candidats à l'élection présidentielle à se positionner clairement sur la politique familiale qu'ils adopteraient s'ils étaient élus. Le questionnaire de l'UNAF porte sur différents sujets économiques et sociaux liés à la vie des familles, mais nous nous étonnons qu'à cette occasion l'association en profite pour s'opposer à « l'assistance médicale à la procréation [AMP] pour des motifs autres que médicaux » et pour se prononcer « contre l'extension des droits attachés au pacs ». Ces positions nous interpellent tant elles nous semblent homophobes.

Nous rappelons que de nombreux pays européens ont déjà ouvert l'AMP aux couples de lesbiennes et/ou aux femmes célibataires et que le pacs étant le seul statut accessible aux couples de même sexe pour l'instant, il nous apparaît légitime de demander son amélioration.

L'UNAF, qui représente les familles et leurs intérêts, serait-elle hostile aux familles homoparentales ? Ces familles existent dans une proportion non négligeable et rien ne justifie de les discriminer. **CLD**

## FRANCE CHANGEMENT DE SEXE

Michèle Delaunay, députée PS de Gironde, a déposé une proposition de loi le 22 décembre dernier dans le but de simplifier la procédure de changement de sexe de l'état civil des personnes trans. En effet, en France, le changement de sexe est toujours soumis à une expertise médicale qui atteste d'une chirurgie de réassignation de genre et d'une stérilisation forcée ; il est accordé de façon aléatoire par les juridictions.

Inspirée par les revendications des associations, Mme Delaunay souhaite que les opérations médicales de réassignation de genre, la stérilisation forcée et la thérapie hormonale ne soient plus imposées aux personnes trans.

Rappelons tout de même que depuis le mois d'avril 2010, le Conseil de l'Europe recommande de modifier le sexe des personnes trans dans l'état civil, sans aucune chirurgie de réassignation ni stérilisation préalable, et que l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal l'ont déjà écouté et mis en œuvre ces évolutions. Il serait grand temps d'adopter un tel texte et faire évoluer notre législation, pour le moins barbare ! **CLD**

## FRANCE CONGÉ DE NAISSANCE

Une fonctionnaire de police de Lyon s'est vu refuser un congé suite à la naissance de l'enfant de sa compagne. Les deux femmes sont pacsées et pouvaient prétendre au congé de naissance de trois jours qui est distinct du congé de paternité (onze jours). L'association FLAG a réagi en demandant au ministre de trancher le litige.

# ACTUALITÉ

Le Règlement général d'emploi de la police nationale (RGEPN) fait référence au père ; FLAG veut obtenir une évolution du texte afin que les fonctionnaires gays et lesbiennes puissent bénéficier également du congé de naissance. Oui, même la police doit suivre l'évolution des mœurs et adapter ses textes !

**CLD**

## FRANCE

### SOINS FUNÉRAIRES

La pratique de la thanatopraxie (soins de conservation) présente des risques d'infection : les personnes décédées de l'une des infections listées sur une longue liste ne bénéficient pas de ces traitements car les personnels qui les pratiquent pourraient être exposés à des risques. Toutefois, les modalités de pratique ont évolué et aujourd'hui, des associations de lutte contre le sida considèrent qu'il s'agit d'une discrimination. Aussi ont-elles interpellé les pouvoirs publics pour que soient autorisés les soins de conservation sur les personnes décédées porteuses du VIH.

La Direction générale de la santé a déclaré début janvier que cela sera possible « dès lors que les conditions adéquates de pratique de ces soins auront été définies », ce qui semble raisonnable. Le Conseil national du sida a également rappelé que l'ordre de mise en bière immédiate des personnes atteintes du sida figurait toujours sur les certificats de décès, alors que cette réglementation avait été abrogée en 1998.

Les autorités ont promis de lancer sans tarder un groupe de travail avec les professionnels concernés. Il semble donc que le blocage puisse être rapidement levé en matière de VIH, sans savoir pour autant ce qu'il en est des autres infections. **CLD**

## FRANCE

### OUVERTURE DU MARIAGE

Selon le tout dernier sondage BVA, 63 % des Français, soit les deux tiers, seraient favorables à l'ouverture du mariage aux gays et aux lesbiennes. L'échantillon porte sur 971 personnes de 18 ans et plus.

Bien que le gouvernement Sarkozy confirme son opposition à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, les Français y sont donc désormais très largement favorables :

**6**

63 % en 2011 contre 48 % en 2000, et, pour le droit d'adopter, nous sommes passés de 28 % en 1998 à 56 % en 2011.

Une bien belle progression dont l'UMP et le gouvernement Sarkozy doivent tenir compte, que ça leur plaise ou non ! **CLD**

## FRANCE

### GAY PRIDES

Voici le calendrier des marches LGBT qui, comme l'an passé, défilent sous un slogan commun : « 2012 l'égalité n'attend plus ! »

12 mai : Angers

26 mai : Tours

2 juin : Lille - Metz - Montpellier - Nantes

9 juin : Bordeaux - Rennes

16 juin : Biarritz - Lyon - Strasbourg - Toulouse

23 juin : Caen

30 juin : Paris

7 juillet : Marseille - Le Mans (à confirmer)

**CLD**

## SUÈDE

### STÉRILISATION DES TRANSEXUEL(LE)S

Le gouvernement suédois a annoncé qu'il ne reverrait pas l'obligation pour un individu transsexuel de subir une stérilisation avant la reconnaissance de son changement de sexe, selon une loi des années 1970. Si la majorité du Parlement est favorable à l'abandon de cette mesure, un groupe minoritaire conservateur fait pression sur le gouvernement. Qualifiée d'atteinte à l'intégrité physique et mentale d'une personne, voire même de traitement cruel, inhumain et dégradant, cette disposition est pourtant encore ancrée dans la plupart des législations européennes, à l'exception de l'Allemagne, du Portugal ou encore du Royaume-Uni.

**Arthur Resve**

## KOWEÏT

### TRANSPHOBIE

Depuis 2007, où un amendement à la Constitution interdit « l'imitation du sexe opposé », les forces de police n'ont cessé de torturer et de harceler sexuellement des individus transsexuels. Bien que le Koweït reconnaisse le « trouble de l'identité sexuelle », les

ONG Human Rights Watch et Gay Middle East ont rapporté de nombreux témoignages de femmes transsexuelles, pourtant habillées comme des hommes, arrêtées sous prétexte « d'une voix et d'une peau douces » puis forcées de s'habiller en femme pour être criminalisées comme telles. La dernière arrestation le 7 janvier a porté trois d'entre elles à être brutalement détenues. **AR**

## NIGERIA VIH/SIDA ET BISEXUALITÉ

Selon le ministre nigérian de la Santé Onyebuchi Chukwu, les hommes bisexuels posent un défi quant à la lutte contre la prévalence du virus, qui toucherait aujourd'hui 17,2 % des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, contre 13,5 % en 2007. Le constat que Chukwu effectue indique que la moitié des hommes interrogés avaient également eu des rapports avec des femmes. Le ministre s'exprime en ces termes : « Si aucune attention n'y est portée, ce comportement risque d'éroder les efforts que nous avons effectués dans la lutte nationale contre le VIH/sida. » Ceci va de pair avec la condamnation récente de toute relation homosexuelle réelle ou supposée par quatorze ans de prison. **AR**

## EUROPE LGBT-PHOBIES TOUJOURS PRÉSENTES

Thorbjørn Jagland, secrétaire général du Conseil de l'Europe, souligne les atteintes constantes aux droits des LGBT, bien que l'homosexualité ait été décriminalisée à travers le continent, et dénonce les lois proposées et même adoptées en Lituanie, en Ukraine ou encore en Russie, pour restreindre ces droits. « C'est une violation des droits humains élémentaires et un retour en arrière vis-à-vis du progrès que nous avons accompli dans la promotion et la protection de la dignité humaine », a-t-il déclaré. Il rappelle enfin que la Convention européenne des droits de l'homme interdit la persécution sur la base de l'orientation sexuelle. **AR**

## HONGRIE CONSTITUTION

Comme prévu, la nouvelle Constitution hongroise est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Et avec elle, tout un cortège d'atteintes aux droits des LGBT : définition de la famille et du mariage strictement hétérosexuels et encouragement des médias à promouvoir ces institutions, exclusion de l'orientation sexuelle de la liste des discriminations prohibées, perte du droit d'hériter des couples de même sexe enregistrés, etc. Le rôle de la société civile a également été diminué par la suppression des initiatives citoyennes auprès des cours constitutionnelles, qui avaient permis à l'ONG Hättér Support Society for LGBT People de légaliser en 1995 l'enregistrement des couples de même sexe et en 2002 l'égalisation de la majorité sexuelle. La communauté LGBT s'est donc jointe aux manifestations politiques contre la mise en place de cette Constitution. **AR**

## ÉTATS-UNIS UNIONS CIVILES

Deux autres États américains sont inscrits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur la liste de ceux qui légalisent les unions civiles pour les couples de même sexe : il s'agit d'Hawaï et du Delaware. Dans le premier, une loi avait été adoptée en 2010 par les parlementaires, mais la gouverneure républicaine avait apposé son veto, par la suite levé par son successeur démocrate. Les candidats à cet heureux événement ont dû attendre la fin des vacances de l'administration pour pouvoir s'unir. Rappelons toutefois qu'il s'agit d'unions civiles, similaires aux mariages, mais non considérées comme tels. **AR**

## RUSSIE LOIS ANTIGAYS

Et détentions en conséquence. Trois activistes LGBT ont été arrêtés à Arkhangelsk alors qu'ils protestaient contre la très récente loi de cette région homonyme du nord de la Russie qui interdit « la promotion de l'homosexualité auprès des mineurs », loi qui semble être à la mode à l'Est, ayant déjà été adoptée par le parlement de Riazan, ou qui séduit encore celui de Saint-Pétersbourg, et même au-delà des frontières, comme en

## ACTUALITÉ

Lituanie et en Ukraine. Malgré le fait que les autorités arguaient de la valeur uniquement symbolique de cette loi à l'international, les activistes, tout comme la communauté LGBT de la région, tombent tout à fait sous son coup. Ils brandissaient des pancartes citant de grands personnages historiques russes et homosexuels, expliquant que « les enfants ont le droit de [le] savoir, en vertu de l'article 13 de la Convention sur les droits de l'enfant » et que « l'homosexualité est normale ». **AR**



Globale des volontaires de janvier :  
«Après l'effort...le réconfort !»

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROIT DE RÉPONSE

En France, la presse est libre et, fort heureusement, les opinions divergentes ont le droit de s'exprimer. *A fortiori* doit-on pouvoir s'étonner et poser des questions sans risquer d'encourir les foudres de la censure.

La loi comme la jurisprudence sont claires et constantes. Pour mériter un droit de réponse, il faut que l'auteur d'un article ait commis une erreur ou que son propos soit passible de diffamation. Nous avons été saisis d'une demande d'un droit de réponse qui ne rentre pas dans les critères d'admission, puisque rien de ce qui a été écrit n'était ni faux ni diffamatoire. D'autant plus que dans le domaine concerné, en l'occurrence la prostitution, les avis sont loin d'être unanimes et doivent pouvoir s'exprimer et même se confronter.

La question qui se pose ici est précisément la suivante : l'argument utilisé jusqu'à la corde des tenants de la réglementation (qui s'opposent à l'abolition) est celui-ci : « La prostitution a toujours existé et existera toujours, il faut la réglementer pour éviter les contaminations. » Si quelqu'un répond : « Le crime a toujours existé et existera toujours, faut-il le réglementer pour éviter les meurtres ? », ou encore : « Le seul responsable des contaminations, c'est le système prostitueur et d'exploitation marchande des êtres humains et non pas les abolitionnistes », ou bien encore : « Proposer des formations et une reconversion professionnelle serait plus efficace contre les contaminations... », ou toute autre réponse, pensez-vous vraiment qu'il s'agit d'une erreur ou que sont tenus des propos diffamatoires méritant un droit de réponse, ou plutôt que cette personne ne fait qu'exprimer une opinion ?

Si l'auteur du droit de réponse dit, comme c'est le cas ici : « J'ai le droit de m'incruster dans une manifestation dont je n'ai pas signé l'appel et même de la faire en tête, perturbant ainsi la perception par les passants de la raison de manifester du cortège » et que quelqu'un lui répond « non,

dans toutes les manifestations, les participants sont enregistrés et soumis à un ordre de marche, ce n'était pas votre cas, alors je m'interroge sur vos méthodes et motivations, et d'ailleurs je ne comprends pas ce qui vous pousse à revendiquer la liberté d'exploitation marchande des êtres humains car pour moi, l'addition d'éventuels - et à la marge - consentements individuels ne suffit pas à faire un projet de société », pensez-vous que ce quelqu'un commette une erreur ou une diffamation méritant un droit de réponse ou plutôt qu'il ou elle exprime une opinion ?

À l'évidence, nous n'avons juridiquement aucune obligation de publier le droit de réponse demandé, mais par pure courtoisie et dans l'intérêt du débat, nous y consentons, même s'il ne s'agit en réalité que d'une interprétation libre et pour le moins déformée de ce qui est précisément écrit. Chacun se fera son opinion.

### **Droit de réponse, décembre 2011, Christine Le Doaré. Ensemble, combattre les violences.**

Dans le passage suivant de cet article, d'un volume de 1 211 signes, Act Up est désigné nominativement : « Et que penser du comportement du Strass et d'Act Up qui l'ont "squattée" avec des slogans à contre-courant ? Les prostituées subissent des violences : menaces, chantages, brutalités, sévices, viols et tortures en tous genres. Il est important de les dénoncer fortement, mais sont-ce bien ces fléaux que ces associations sont venues combattre ?

« Il s'agissait d'une manifestation nationale contre les viols et violences faites aux femmes, toutes les femmes, prostituées comprises et même au premier chef, alors pourquoi ne s'intéresser qu'au "sex work" et sembler se désolidariser de toutes les autres femmes ? Il est encore plus incompréhensible de ne les entendre prononcer aucun slogan contre les violences et les

viols subis par ces prostituées, mais en revanche déclamer que "Sex work is work" comme si seules les revendications de liberté de commerce/business, qui ne concernent pourtant qu'une infime partie d'entre elles (prostitution "choisie") et un plus grand nombre d'entre eux (escorts masculins), les concernaient ?

« Quelles sont d'ailleurs les raisons qui conduisent ces associations à défendre ainsi la liberté de commerce du sexe et donc d'exploitation sexuelle ? »

Je vous demande donc, puisque Act Up a été désigné nominativement, d'insérer dans le prochain numéro de *Genres*, au même endroit et avec la même typographie, le droit de réponse suivant, d'un volume inférieur au passage concerné : « Le dernier édito met en cause notre participation à la manifestation du 5 novembre contre les violences faites aux femmes. Nous avons manifesté notre soutien à la majorité des revendications des signataires dans un communiqué du 3 novembre, sauf la pénalisation des clientEs de prostituéEs. Act Up-Paris rappelle que nous menons des combats transversaux et que la division entre les minorités fait reculer les droits de touTEs et bloque la lutte contre le sida. C'est à ce titre que nous avons manifesté le 5 novembre, pour rappeler que les putes aussi sont des femmes.

« Cette mesure va accroître la clandestinité des travailleuses du sexe et rendre plus difficile le travail des associations de prévention du VIH. Il est incompréhensible que le Centre choisisse de défendre une mesure qui va entraîner des contaminations au VIH et qu'il consacre plus d'un tiers de son édito dédié à la violence contre les femmes pour invectiver deux associations qui défendent concrètement une minorité particulièrement exposée aux violences, et insinuer que nous tirions profit de l'exploitation sexuelle. Cette insinuation est odieuse et nous exigeons que le Centre s'en excuse. »

# TRIBUNE

## SOUS LE SIGNE DES RETROUVAILLES

Le projet de rassemblement de l'Inter-LGBT et du Centre LGBT Paris-ÎdF à peine évoqué avait déjà fait couler beaucoup d'encre, dans une ambiance pour le moins délétère. Ce n'est pas grave, l'essentiel est que peu à peu les procès d'intention, les suspicions, s'effacent, que le débat s'apaise et que les échanges sincères et sereins prennent place, afin que les risques liés au projet soient aussi bien évalués que les gains éventuels.

Des réunions sur le projet ont déjà eu lieu dans les différentes instances des deux structures qui ont voté la mise en place d'un groupe de travail paritaire assisté d'un juriste afin d'étudier la faisabilité de leur rapprochement. Le 20 janvier, une réunion d'information et d'échanges était proposée aux associations membres du Centre LGBT. Huit d'entre elles sur soixante-quinze ont répondu présentes.

Le message est on ne peut plus clair, l'immense majorité des associations savent que l'étude de faisabilité d'un projet d'intention de rassemblement est à l'étude et elles comptent bien y contribuer en nous retournant dûment renseigné le questionnaire participatif que nous avons lancé. Elles seront informées à chaque étape décisive et seront amenées à se prononcer, dans les instances de décisions, sur les hypothèses qui leur seront présentées. Alors pour l'instant, elles ont accordé un crédit confiance au groupe de travail paritaire, sachant qu'il aura à cœur de défendre l'intérêt de chacune des deux structures et de nos luttes, dans un esprit constructif et solidaire.

Des débats, je retiens bien sûr les questions et inquiétudes exprimées en vue d'éviter des risques et des écueils, ils seront utiles au groupe de travail. J'ai aussi constaté un grand malentendu sur les mots « politique » et « apolitique ».

Le Centre LGBT et l'Inter-LGBT n'ont jamais été des associations politiques au sens partisans. Si à une époque, elles ont été plutôt proches de l'extrême gauche pour le Centre et du PS pour l'Inter-LGBT, ce n'est

plus vrai aujourd'hui. Ni l'une, ni l'autre ne sont inféodées à aucun parti.

Le Centre LGBT Paris-ÎdF est indépendant, il est heureux qu'en France, recevoir une subvention publique ne soit pas synonyme d'ingérence politique ! En revanche, l'association a depuis sa création été un espace militant, revendicatif et politique ; en effet, elle est tout à la fois la maison des associations LGBT (synergie interassociative), un lieu d'information, d'accueil et d'aide des publics (espace citoyen et solidaire) et une actrice des luttes contre les LGBT-phobies et pour l'égalité des droits (action revendicative et politique).

Non, ce n'est pas un seul lieu d'accueil ; oui, toutes ces missions s'inscrivent dans une démarche revendicative et politique – dans le sens d'une participation active à la vie citoyenne – d'égalité des droits et de lutte pour les libertés et contre les violences et discriminations à l'encontre des populations LGBT.

Comment peut-on imaginer le contraire et croire que ce lieu n'aurait pour seule vocation que la mise à disposition d'espace et de services ? Je doute que beaucoup de militants et même de bénévoles aient pour vocation de devenir de simples prestataires de services !

L'Inter-LGBT est indépendante de tout parti politique ; elle est constituée de soixante associations – dont cinq groupes issus de partis politiques dont la voix compte au même titre que celles des autres – réunies en conseil des associations qui décide par consensus et vote, si besoin est, des thématiques à retenir pour la Marche des Fiertés comme pour les diverses campagnes à mener. Mais elle consacre également une part de son énergie aux synergies interassociatives (Printemps des associations...).

L'association élabore une plate-forme revendicative pour atteindre l'égalité des droits, pour combattre les LGBT-phobies (rencontre avec les ministères pour revendiquer une politique de prévention scolaire, sanitaire, etc.). Elle ne fait pas de politique au sens partisan ou politicien, elle vise l'égalité des droits. La différence est tout de même de taille.

Si revendiquer l'égalité des droits est politique, si élaborer des politiques de prévention est politique, si lutter contre les LGBT-phobies est politique, alors oui, nos deux structures, mais à l'instar de toutes les autres associations LGBT, sont politiques. Faire du sport en s'affichant gay, lesbienne, bi ou trans, c'est faire de la politique puisque cela contribue par une plus grande visibilité, à faire évoluer les mentalités.

La méfiance qui s'exprime vis-à-vis de l'Inter-LGBT cataloguée comme association politique et vis-à-vis du Centre LGBT Paris-ÎdF qui ne devrait pas le devenir me semble totalement relever d'une grande méconnaissance du fonctionnement et des missions de nos structures, et au-delà de l'incompréhension des mots politique/apolitique et partisan/non partisan, voire d'une vision très réductrice de l'engagement politique. Toute personne concernée par le monde qui l'entoure et engagée dans une action fait de la politique, il n'est nullement besoin d'être encarté dans un parti pour cela.

Nos associations ne font pas de la politique partisane, elles ne sont pas encartées ni même apparentées ; en revanche, elles sont des vecteurs d'interpellation des partis politiques et de très puissants contre-pouvoirs politiques, ce qui est très différent.

Cela dit, je n'ai rien contre les partis qui font de la politique partisane « politique » au sens propre ; rien de péjoratif ni de négatif dans mon esprit. L'exercice de la démocratie passe par une pluralité d'expressions et de projets politiques qui se confrontent. Mais nous ne fonctionnons pas de la même façon et si nous avons nécessairement des affinités avec ceux qui comprennent, relayent et défendent le mieux nos intérêts, ça s'arrête là, précisément là.

Entre nous, ne trouvez-vous pas étonnant que le plus souvent, ces confusions soient entretenues par ceux qui ne se privent pas de revendiquer dans leur vie publique-communautaire leur appartenance à une tendance politique bien arrêtée

(anarchiste, extrême gauche, Verts, PS/PC, centre, droite...) ? Je m'interroge, que défendent-ils vraiment et à quelle indépendance politique font-ils donc référence ?

La résistance au changement n'est pas surprenante, il y a toujours des doutes, des craintes et de légitimes questionnements. Mais l'hostilité acharnée de certains est tout de même troublante.

Dans tous les cas, le débat ne consiste sûrement pas à opposer des prédicateurs de cataclysme fantasmagoriques à de naïfs et incompetents rêveurs, mais bien de se mettre sereinement en mode projet pour étudier la faisabilité et le cas échéant les modalités de ce rassemblement.

C'est bien à nous d'en décider, rien, absolument rien n'empêche qu'une structure chapeau rassemblant nos missions actuelles et en créant de nouvelles ne défende et représente à la fois les intérêts communs d'un lieu interassociatif et d'accueil public ouvert à toutes et tous, dans le respect de toutes nos diversités, et ceux d'une plate-forme politique-citoyenne pour l'égalité des droits humains LGBT, œuvrant dans l'intérêt collectif.

Il suffit de le rêver, de l'organiser et de s'en donner les moyens : retenir les missions dont tout le monde a besoin, choisir la forme juridique la plus pertinente, définir les modes de gouvernance les plus efficaces, etc., présenter le tout aux membres et aux instances de gouvernance et apporter tous les amendements nécessaires.

Consolider et développer toutes nos missions, en lancer de nouvelles, gagner en crédibilité et en puissance, devenir un interlocuteur à la hauteur des enjeux dans un contexte socio-économique de plus en plus violent, nous nous devons au moins de le tenter.

Ce projet aboutira ou pas, dans tous les cas, il aura permis à nos deux structures de se retrouver et de mieux se connaître, et c'est déjà très positif.

**Christine Le Doaré**  
Présidente du Centre LGBT Paris-ÎdF

## ANNONCES

### FORUM DE L'EMPLOI AU CENTRE LGBT PARIS-ÎDF

La permanence de soutien à l'emploi vous convie pour une nouvelle édition du forum de l'emploi, le samedi 11 février de 14 heures à 17 heures 30, dans nos locaux du Centre LGBT Paris-Île-de-France. Nous vous recevrons sans rendez-vous pour des entretiens de courte durée.

Après avoir pris connaissance de votre parcours, nous pourrions vous fournir des conseils qui prendront la forme d'un examen de votre profil professionnel (CV et lettre de motivation), d'un diagnostic sur votre besoin en formation ou d'une consultation sommaire en droit du travail.

Des partenariats avec des employeurs nous permettent de présenter un dossier de candidature pour de courtes vacances sur des postes de surveillant ou dans le cadre d'une réinsertion professionnelle.

L'un de nos intervenants pourra vous confronter à un entretien de recrutement fictif afin de vous sensibiliser à ce type d'exercice, si tel est votre souhait.

D'autre part, nos actions répétées en faveur de l'emploi remportent un certain succès et nous permettent d'étoffer notre action, aussi un certain nombre de stages et d'offres d'emploi au sein d'entreprises diverses sont à pourvoir.

Ces annonces sont disponibles en ligne sur le site du Centre et sur sa page Facebook, nous pourrions vous apporter davantage d'informations en cas de besoin.

Vous êtes les bienvenus, apportez les documents qui vous paraissent nécessaires afin d'optimiser votre recherche et préparez vos questions.

Vous pouvez adresser le tout, au préalable, à l'adresse courriel suivante :

[emploi@centrelgbtparis.org](mailto:emploi@centrelgbtparis.org)

Notre permanence est par ailleurs ouverte tous les samedis après-midi, sur rendez-vous, par l'intermédiaire de notre équipe de l'accueil physique ou téléphonique du Centre.

### RECHERCHE ENQUÊTE

Martine Gross, CNRS sciences sociales et anthropologue, et Jérôme Courduries, anthropologue, lancent une enquête sur le fonctionnement conjugal et familial des familles homoparentales.

C'est la première fois qu'une telle enquête est initiée en France. Elle devrait permettre de recueillir des enseignements inédits sur la vie familiale d'hommes et de femmes homosexuels élevant des enfants et de compléter nos connaissances des familles contemporaines, dans toute leur diversité.

Le questionnaire que les parents concernés, adhérents ou non à une association, sont invités à compléter contient des questions visant à connaître les faits conjugaux et familiaux et leur profil sociologique. Toutes les réponses seront bien entendu anonymes.

Ce questionnaire est le premier volet, quantitatif, de l'enquête et sera suivi dans un deuxième temps d'un volet qualitatif avec des entretiens. Les résultats tirés de cette enquête feront l'objet de publications dans des revues et des ouvrages de sciences sociales.

Le questionnaire est en ligne :

[www.ehess.fr](http://www.ehess.fr)

[enquete\\_fhp@ehess.fr](mailto:enquete_fhp@ehess.fr)

**LETTRE D'INFO** Directrice de publication  
Christine Le Doaré Secrétaire de rédaction  
David Mac Dougall Correctrice MG Rays  
Participation Christine Le Doaré, Paule  
Alliot, Mitia Pierretti, Karin Roscoe, Arthur  
Resve Graphisme P. Khayat Mise en page  
Danielle Tang Illustration de couverture  
P. Khayat, Danielle Tang - Tous droits réservés

## LE CENTRE LGBT DE PARIS-ÎLE-DE-FRANCE RECHERCHE UN CONSULTANT OU CHEF DE PROJET

Notre association a conçu avec le concours de la région Île-de-France et de la Fondation de France le projet d'organiser à Paris, au second semestre 2012, une conférence internationale sur le thème « Vieillir LGBT ».

Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de travail qui consiste à mieux adapter l'offre de service existante à destination des populations LGBT vieillissantes : amélioration des conditions de vie dans les maisons de retraite, dispositif « vieillir à domicile » avec différents niveaux de dépendance, préfiguration de lieux de retraite LGBT, permanence d'information et de soutien transverse (juridique, sociale et santé) pour bien vieillir LGBT, au Centre LGBT Paris-Île-de-France...

Missions :

- définir précisément les objectifs et le contenu de la conférence afin qu'à son terme démarrent des programmes qui permettront d'agir en vue de l'amélioration des conditions de vie des personnes LGBT âgées ;

- identifier et s'assurer de la participation de responsables associatifs ou d'institutions, de médecins, d'experts ou d'acteurs de la vie sociale témoins, auteurs ou réalisateurs d'expériences, de recherches, d'observations ou de réalisations concrètes sur un ou plusieurs aspects ou problèmes spécifiques posés par le vieillissement des personnes lesbiennes, gays, bi ou transsexuel(le)s : isolement, absence de prise en charge par les enfants, désocialisation ou effacement, « retour au placard » dans les résidences pour personnes âgées ou les établissements pour personnes âgées dépendantes, effets à long terme des trithérapies sur les personnes séropositives,

des traitements hormonaux prolongés ou des opérations de réassignation de genre, expériences de solutions d'hébergement collectif et/ou de soins spécifiques aux personnes LGBT... ;

- réunir un public français d'une soixantaine de personnes du monde associatif, médical, politique, social ou institutionnel intéressées et concernées par le sujet pour participer à la conférence et débattre, lors d'un week-end à Paris, du vendredi soir au dimanche après-midi, avec traduction simultanée anglais-français ;

- traiter les aspects matériels de l'organisation de cette conférence : transport, hébergement, restauration, auditorium et traduction simultanée, enregistrement des communications, exposés et débats en vue de les publier dans un recueil.

Cette mission est évaluée à 36 jours de travail répartis sur une durée de six mois. Rémunération horaire : 20 euros TTC.

Candidatures à envoyer à l'attention du bureau du Centre LGBT Paris-Île-de-France, secrétariat administratif, 63, rue Beaubourg 75003 Paris.



# PERMANENCES

## NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'accueil, sur place ou par téléphone au 01 43 57 21 47.

### JURIDIQUE

Samedi 13h-16h, toutes questions de droit

### PSYCHOLOGIQUE

Mardi 17h30-19h45, lundi 18h-20h, samedi 17h-19h

### CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 14h-19h, jeudi 15h-19h, vendredi 14h-17h, 1er lundi du mois 15h-18h

### SOCIAL

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

### ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

## BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, mercredi 18h-20h, vendredi 15h-17h, samedi 17h-19h (sans RDV)

« Histoire et Mémoire », tous les premiers mardis du mois de 18h-20h

## JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-22 ans  
Mercredi 18h-22h

## VENREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

**AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE** Actions-traitements  
01 43 67 00 00 lundi à vendredi 15h-18h  
**Drogues Info Service** 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe et au coût d'une communication ordinaire depuis un portable en composant le 01 70 23 13 13), 7 jours sur 7 de 8h à 2h | **Sida Info Service** 0 800 840 800 tous les jours, 24 h sur 24  
**Hépatites Info Service** 0 800 845 800 tous les jours, 8h-23h | **Sida Info Droit** 0 810 840 800 lundi 14h-18h, mardi 14h-20h, mercredi et jeudi 16h-20h, vendredi 14h-18h | **Ligne Azur** 0 810 20 30 40 tous les jours 8h-23h | **SOS homophobie** 0 810 108 135 ou au 01 48 06 42 41, du lundi au vendredi de 18h à 22h, le samedi de 14h à 16h, le dimanche de 18h à 20h, et le premier lundi de chaque mois de 22h à minuit | **Kiosque Infos Sida** 01 44 78 00 00 lundi 11h-19h, mardi à vendredi 10h-19h, samedi 11h-14h et 15h-19h | **RéseauESPAS** - Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

## LE VENDREDI DES FEMMES

**vendredi 3 février** Au Centre LGBT, atelier d'écriture animé par Cy Jung, qui vous proposera de répondre à la question « Comment dire "je t'aime" à quelqu'une que vous avez aimé, que vous aimez, que vous aimez ? ». Bien sûr, ce jeu d'écriture aura ses règles... et pas forcément celles auxquelles on peut penser. Surprise !

**vendredi 10 février** Puisque le Fox a fait l'unanimité, on se retrouve à partir de 20 heures au 9, rue Frochot, métro Pigalle.

**vendredi 17 février** Au Centre, « Violences domestiques dans les couples lesbiens : comment et à qui en parler ? Comprendre le cycle de la violence, savoir l'identifier ». Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur un sujet aussi méconnu que tabou : les violences entre femmes.

**vendredi 24 février** Et hop ! Un petit tour au Unity, 176-178, rue Saint-Martin, métro Rambuteau, à partir de 20 heures.

**Programme susceptible d'être modifié : vérifier la page VDF sur [www.centreLGBTparis.org](http://www.centreLGBTparis.org).**

**Contact : [VDF@centreLGBTparis.org](mailto:VDF@centreLGBTparis.org)**



**Centre Lesbien Gai Bi & Trans**  
Paris – Île-de-France

**63 rue Beaubourg - PARIS 75003**  
**M° Rambuteau ou Arts-et-Métiers**  
**Tél. accueil 01 43 57 21 47**  
**Tél. secrétariat 01 43 57 75 95**  
**[www.centreLGBTparis.org](http://www.centreLGBTparis.org)**  
**[contact@centreLGBTparis.org](mailto:contact@centreLGBTparis.org)**  
**Ouverture au public :**

	13h	15h30	18h	20h
Lundi				
Mardi				
Merc.				
Jeudi				
Vend.				
Sam.				



DAVID, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE *GENRES* DEPUIS TROIS ANS, PRIX D'HUMOUR ET DE TRÈS GRAND SÉRIEUX À LA FOIS... DÉJÀ VOLONTAIRE À L'ACCUEIL AU CGL RUE KELLER VOILÀ QUINZE ANS, IL AVAIT AUPARAVANT ÉTÉ TENTÉ PAR FRÉQUENCE GAIE, Y TENANT LE STANDARD DES PETITES ANNONCES. C'EST SON PREMIER CONTACT AVEC LE MILIEU LGBT, VÉRITABLE RÉVÉLATION ; CEPENDANT, PLUS TARD, IL EST SÉDUIT PAR L'ASPECT FÉDÉRATEUR DU CENTRE. *par Paule*

Né à Paris d'un père d'ascendance écossaise et de filiation balkanique (gréco-roumaine) par sa mère, il a ainsi des liens avec les Roumains qui fuient le communisme. De famille protestante puritaine, issu d'un milieu modeste, David n'a pas fait d'études et, précisément pour cette raison, doit devenir « meilleur que les autres ». Son éducation adventiste et son ascendance faite d'émigrés exigent qu'il sache le français : syntaxe, grammaire et orthographe ! Il doit mener une existence exemplaire selon le dogme des réformés du salut par la foi.

**Son parcours est atypique** : David est attiré par le théâtre, tandis que son métier de lecteur-correcteur est à la fois la conséquence de son éducation et un choix. Des cours d'art dramatique vont permettre à l'individu introverti, venu d'un univers strict, de s'exprimer de façon théâtrale et de favoriser les rencontres. David quitte le temple et fait son coming out : croyant avoir été protégé par son milieu, il ressent les mensonges de la religion. Rencontrant ensuite des gens de tout bord, il en déduit que la visibilité est fondamentale : la différence est à mettre en valeur et non à stigmatiser.

**Son homosexualité** lui apparaît clairement vers 13 ans, et David ne peut s'empêcher de raconter son histoire « drôle » : « À 19 ans, tombé amoureux d'un garçon, de taciturne je deviens très enjoué ! À ma mère qui me demande la raison de ce changement, je réponds par quelques périphrases pour ne pas désigner le "genre" de mon penchant... mais elle ne tombe pas dans le panneau ! Sa réaction est conforme à sa croyance, selon laquelle c'est à Dieu seul que l'individu s'adresse en tant que

personne responsable. Ainsi, je ne suis pas rejeté par elle. »

Ses voyages ont pour but de rencontrer l'autre, de retrouver une attache plus que de pratiquer le tourisme. David parle quatre langues : le français, l'anglais, le roumain et un peu d'allemand, et il veut communiquer.

**Qu'est-ce qui t'anime?** « C'est la connaissance du milieu, le besoin d'altruisme, la nécessité de donner temps et argent, une volonté de restituer ce que j'ai acquis, de le redonner aux autres. Je veux faire partie de cet ensemble disparate, en être accepté, me nourrir de son énergie et m'entourer des autres, sentir une réciprocité et être utile. En phase avec le Centre LGBT, le pôle culture me semble important et me paraît le plus dynamique. »

David est très fier de travailler pour le Centre LGBT. Néanmoins, il quitte Paris pour un projet en Roumanie où il se sent utile. « À Bucarest, la communauté existe pratiquement sans milieu commercial, essentiellement par manque de moyens. D'autre part, si la législation roumaine correspond aux normes non discriminantes européennes, la lutte contre l'homophobie demeure indispensable. Par exemple, certains policiers ne se représentent les homos exclusivement que comme des travestis, des prostitués ou des séropositifs ! Il faudrait encourager la visibilité et la diversité et les expliquer. Mon projet comporte l'ouverture d'un espace LGBT à Bucarest.

**Je ne claque pas la porte, je reste dans la continuité.** »

# PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF DU CENTRE

Vendredi 3 février, 19h

## VERNISSAGE

### THIBAUT HENRIET



#### Exposition

« Elles, en Inde », photographies en couleur et en noir et blanc de femmes indiennes, avec de superbes portraits de mères et leurs filles.

« Je ferme les yeux un instant, et prête une attention silencieuse au spectacle qui se déroule devant moi. Perdu au milieu d'une avenue d'Udaipur, je me sens presque attaqué par cette marée humaine qui défile à mes côtés. Les bruits ne cessent de retentir dans mes tympans et c'est dans cette cohue générale que je découvre la vie. Car partir en Inde, c'est voyager au cœur du vivant. J'ouvre à nouveau les yeux, et c'est avec naïveté et innocence que je pose mon regard sur celles et ceux qui m'entourent. À travers mon appareil, je découvre ces visages pleins de vie, d'humanité, de peur, d'espoir, de couleurs, de générosité. »

L'argent des photographies vendues sera reversé, selon le souhait du photographe, à l'association L'Inde et l'autre, association qui parraine des projets de familles indiennes, telle la scolarisation de jeunes filles ou l'aide aux familles victimes du sida.

<http://lindetlautre.canalblog.com>

Au Centre LGBT, entrée libre.

Samedi 11 février, 15h

## DOCUMENTAIRE

### LA DOMINATION MASCULINE



En partenariat avec David et Jonathan, projection de *La Domination masculine*, documentaire de Patric Jean, suivie d'un échange d'expériences sur le thème « Le sexisme, racine de l'homophobie et de la lesbophobie ; déconstruisons les schémas patriarcaux et gagnons toutes et tous en liberté ».



**15 heures : projection du documentaire *La Domination masculine*, de Patric Jean**, qui nous fera le plaisir de sa présence (France, 2009, 103 minutes).

« Je veux que les spectateurs se disputent en sortant de la salle. » C'est ce que disait Patric Jean en tournant *La Domination masculine*. Peut-on croire qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, des hommes exigent le retour aux valeurs ancestrales du patriarcat : les femmes à la cuisine et les hommes au pouvoir ? Peut-on imaginer que des jeunes femmes instruites recherchent un « compagnon dominant » ? Que penser d'hommes qui subissent une opération d'allongement du pénis « comme on achète une grosse voiture » ? Si ces tendances peuvent de prime abord sembler marginales, le film nous démontre que nos attitudes collent rarement à nos discours. L'illusion de l'égalité cache un abîme d'injustice quotidienne que nous ne voulons plus voir. Et où vous jouez votre rôle. À travers des séquences drôles, ahurissantes et parfois dramatiques, le film nous oblige à nous positionner sur un terrain où chacun pense détenir une vérité.

**17 heures : partage d'expériences**

**Céline Fleury et Jean-Louis Lecouffe, coresponsables de David et Jonathan Paris-IdF, Christine Le Doaré, présidente du Centre LGBT Paris-IdF, vous proposeront un temps de partage sur le sujet dans ses différentes dimensions (familiales, professionnelles, sociales).** Chacun pourra, dans le respect et l'écoute, témoigner de sa réaction au film. Nous partagerons ensuite autour des questions suivantes : quelle est notre propre représentation du féminin et du masculin ? Ces schémas ont-ils été une contrainte pour nous ? Si oui, comment ? Nous arrive-t-il de les reproduire ? Quelles en sont conséquences dans notre relation entre gays et lesbiennes ?

L'objectif de cet après-midi est de prendre conscience des schémas sociétaux fondés sur la domination des uns sur les autres et de commencer la déconstruction de ces schémas que nous avons intériorisés. En découvrant les racines des LGBT-phobies, nous pourrions également comprendre nos propres comportements et déconstruire ces représentations qui parfois entravent ce bien-être ensemble entre gays et lesbiennes.

Au Centre LGBT, entrée libre.

# PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF DU CENTRE

Mardi 14 février, de 21h à 1h

## GRANDE FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN : THE LGBT VALENTINE !



Homo (ou autre), boulot, dodo...Non !  
Le **14 février**, que vous aimiez à la folie façon shakespeareienne à la Roméo et Juliette ou à la Romy et Juliette, ou que le coquin de Cupidon ne vous a pas encore fléché, venez **provoquer l'amour** !

Déhanchez-vous furieusement sur le **dancefloor** ou lovez-vous sur un petit nuage dans le cocon d'amour à notre grande fête de la **Saint-Valentin LGBT** !

Venez accompagner ou repartez accompagner !

**Au Centre LGBT, entrée 3 euros, bières 2 euros, softs 1 euro.**

Vendredi 17 février, 20h

## DÉBAT

### VIOLENCE DOMESTIQUE DANS LES COUPLES LESBIENS

Dans le cadre du **Vendredi des femmes**, débat sur la violence domestique dans les couples lesbiens : comment et à qui en parler ?



Comprendre le cycle de la violence, savoir l'identifier : cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur un sujet aussi méconnu que tabou, les violences entre femmes.

En **présence** de représentantes des associations **Safe LGBT et Air-Libre**.

**Débat non mixte, au Centre LGBT, entrée libre.**

Dimanche 19 février, 18h

## SORTIE THÉ AU GAZON



Le thé dansant des filles qui aiment les filles et qui aiment bouger (les garçons acceptés dans des proportions raisonnables).

**Le Tango, 13, rue au Maire 75003 Paris**  
**PAF : 6 euros**

Mardi 21 février, 20h

## DOCUMENTAIRE - RENCONTRE CET HOMME-LÀ (EST UN MILLE-FEUILLE)



**Projection et rencontre avec la réalisatrice du film, Patricia Mortagne.**

C'est l'histoire d'une jeune fille qui redécouvre son père, marié une fois, et qui est parti avec un homme. Comment Patricia redécouvre-t-elle son père et ses conquêtes ? Elle le fait dans ce documentaire, sur un ton sensible et vif, avec beaucoup d'humour et de détachement, pour déchiffrer son père, un véritable mille-feuille, opaque mais attachant.

**Patricia Mortagne**, réalisatrice et narratrice du film, **sera présente** pour présenter son film et répondre aux questions du public après la projection.

**Au Centre LGBT, entrée libre.**

Vendredi 24 février, 19h

## RENCONTRE LITTÉRAIRE THIERRY PASTORELLO



**Auteur de Sodomie à Paris.**

Il est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de France ainsi que docteur en histoire et qualifié de maître de conférences par le Conseil national des universités.

Il a écrit de nombreux articles sur la morale, les mœurs sexuels et le mariage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son livre **Sodomie à Paris**, Thierry Pastorello traite de la question de la **construction de l'homosexualité masculine à Paris de l'Ancien Régime au premier XIX<sup>e</sup> siècle**. Il analyse ainsi la perception des pratiques sexuelles dans la littérature, leur traitement juridique et l'évolution du regard médical sur celles-ci.

Le lecteur pourra ainsi découvrir l'évolution du concept d'homosexualité, ses représentations et le foisonnement de termes pour en parler. Le terme d'homosexualité n'apparaîtra qu'en 1869, dans un souci de médicalisation des pratiques amoureuses homosexuelles.

**Au Centre LGBT, entrée libre.**

## ASSOCIATIONS MEMBRES DU CENTRE

### LES GAIS RETRAITÉS À LA RECHERCHE DU TEMPS RETROUVÉ



Afin de favoriser les rencontres entre les gays du troisième âge, l'association assure une permanence le troisième mercredi du mois, de 17 à 19 heures, à la bibliothèque du Centre LGBT. Les Gais Retraités présentent le bulletin d'informations mensuel proposant leurs activités culturelles et festives ouvertes très cordialement aux associations.

Tél : 01 43 47 07 63

[lesgaisretraites.assoc@orange.fr](mailto:lesgaisretraites.assoc@orange.fr)

### ARDHIS APPEL À DONS ardhis

L'Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (Ardhis) apporte un soutien matériel aux réfugié(e)s qu'elle accompagne. Revenant de plus en plus de demandes, elle lance un appel à dons.

L'Ardhis en appelle aujourd'hui à votre générosité et espère collecter de quoi aider celles et ceux qui ont urgemment besoin d'une chambre d'hôtel (20 euros par nuit), de **vêtements chauds**, d'une carte de transport (60 euros par mois) ou d'une carte de téléphone.

Vous pouvez participer en adressant un **chèque à Ardhis, c/o Centre LGBT Paris-IdF, 63, rue Beaubourg 75003 Paris**, ou en apportant vos **dons les deuxième et troisième samedis de chaque mois** à nos tables rondes qui se tiennent à cette **même adresse à 11 heures**.

### LES OUBLIÉ(E)S DE LA MÉMOIRE PERMANENCE BIBLIOTHÈQUE

**Vitrine « Histoire et Mémoire » à la bibliothèque du Centre LGBT Paris-IdF**

La vitrine « Histoire et Mémoire », fruit du **partenariat entre l'association civile homosexuelle du devoir de mémoire Les Oublié-e-s de la mémoire et la bibliothèque du Centre LGBT Paris-IdF**, est un outil pédagogique à destination de toutes et tous : porteurs de mémoire, public LGBT, monde de la mémoire et universitaires.

Dans ces archives documentaires, vous trouverez tous les ouvrages, documents, enregistrements ou films liés à la déportation pour motif d'homosexualité.

Ce fonds évolue en fonction de nos recherches vérifiées avec la Fondation pour la mémoire de la déportation et de l'investissement de notre association.

Vous pouvez également mieux connaître cette période de l'histoire avec de nombreux supports sur la Seconde Guerre mondiale et sur les groupes humains touchés par la déportation (rapports, témoignages et films).

Vous accéderez à l'actualité du monde de la mémoire en France et prendrez connaissance des principales cérémonies auxquelles nous sommes invités.

Une **permanence** est tenue **tous les premiers mardis chaque mois de 18 à 20 heures dans la bibliothèque Jean Le Bitoux du Centre LGBT Paris-IdF**.

### POULLAILLER ET CIE INITIATION AU CLOWN

Poullailler et Cie, l'association de théâtre LGBT, organise une journée « initiation au clown », le 15 avril de 10 à 18



heures dans le 15ème arrondissement de Paris. Renseignements et inscriptions à l'adresse suivante :

[poullailler.cie@gmail.com](mailto:poullailler.cie@gmail.com).

Découvrez également nos activités sur notre site : [www.poullailler.site90.com](http://www.poullailler.site90.com)

### FLAG ! Policiers et gendarmes LGBT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Congé de naissance :

Le ministère de l'intérieur préfère discriminer dans ses rangs

Depuis dix ans, les couples lesbiens dont la compagne attend un enfant, pacés ou non et effectuant une demande de congés naissance, se sont vu systématiquement attribuer les trois jours prévus dans le Règlement général d'emploi de la police nationale (RGEPN) pour ce type d'événements familiaux.

Aujourd'hui, à Lyon, une collègue dont la partenaire vient d'accoucher de jumeaux, et déjà localement victime de lesbophobie dans son service par un supérieur hiérarchique, se voit refuser ce droit sous prétexte qu'il n'entre pas dans les cas prévus officiellement dans le RGEPN.

Flag !, dans une volonté de concertation, a tenté, à plusieurs reprises, de contacter le

## ASSOCIATIONS DU CENTRE

directeur départemental pour trouver une solution à ce dossier. En vain. À défaut de répondre, il reproche à notre association nos régulières sollicitations sans pour autant apporter une solution favorable à notre collègue.

Le ministère de l'Intérieur, sollicité par Flag ! pour résoudre cette difficulté, se range derrière le RGEPN pour légitimer ce refus et valider un changement de doctrine discriminant uniquement les policières mères de famille dont le seul tort est d'être lesbiennes.

Flag ! dénonce une absence totale d'équité entre les policiers sur le plan national en laissant à la discrétion des chefs de service ou directeurs le choix de discriminer ou pas des fonctionnaires de police.

**FLAG !, Maison des associations (boîte N° 51), 206, quai de Valmy 75010 PARIS 06 65 14 15 89 [flagasso@yahoo.fr](mailto:flagasso@yahoo.fr) [www.flagasso.com](http://www.flagasso.com)**

Membre de l'European Gay Police Association et de l'Inter-LGBT

**Flag ! demande que l'article 22 de la section 5 de l'annexe II du Règlement général d'emploi soit modifié sans délai afin de substituer la notion exclusive de père.**

Flag ! saisira la Direction générale de la police nationale (DGNP) et la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) pour modifier en profondeur les droits accordés aux couples de gays et de lesbiennes mais ne peut se satisfaire de la réponse formulée à l'endroit de notre collègue alors qu'elle fut légitime ces dernières années.

Flag ! demande, dans l'attente de la modification définitive du Règlement général d'emploi, que soit maintenue la « jurisprudence » jusqu'ici appliquée par les différents Chefs de service dans toute la France et qu'un congé exceptionnel de trois jours soit accordé.

Flag ! appelle les organisations syndicales à se saisir de ce dossier et demande leur soutien afin d'étendre officiellement les droits des couples homosexuels passés ou non à celui des couples hétérosexuels en matière de congés liés à la parentalité.

Flag ! sollicite dès maintenant un arbitrage personnel du ministre de l'Intérieur et interpelle le Défenseur des droits.

**Le conseil d'administration**

**Mickaël BUCHERON 06.65.14.15.89**

## Equivox, Les Caramels fous, Mélo'men CONCERT DES VOIX CONTRE LE SIDA

**Lundi 6 février 2012  
à 20 heures 30.**

Théâtre du Gymnase,  
38, boulevard Bonne Nouvelle,  
75010 Paris

**Réservation : 01 42 46 79 79 ou**

**[www.theatredugymnase.com](http://www.theatredugymnase.com)**

**[www.desvoixcontreslesida.org](http://www.desvoixcontreslesida.org)**

Tarifs : 10, 20, 25 euros

Bénéfices reversés aux associations :

Basiliade, Dessine-moi un mouton, Acceptess-T



## PARTENARIAT

Jusqu'au 25 février

THÉÂTRE

BLOCUS POCUS



**Blocus Pocus au Théo Théâtre**, par la compagnie Association les échantillons, mise en scène Ilia Perrin. Avec Caroline Beisbardt, Lévy Blancard et Hope Newhouse.

Eve a encore bloqué. En pleine répétition, elle veut tout arrêter... Il est hors de question qu'elle obéisse à son metteur en scène ! Sarah a encore bloqué. Elle ne sait plus comment elle doit marcher. Dans sa tête, tout se perd et s'embrouille. Où s'arrête qui elle est et où commence le personnage qu'elle doit interpréter ? « Êtes-vous homosexuelle ? », leur avait demandé le metteur en scène avant de les engager pour jouer un couple lesbien. Alors que dans leur vie personnelle la réponse aurait surgi avec évidence, ce qui émerge dans ce contexte est surprenant. Iront-elles jusqu'à nier leur identité pour remplir le rôle ?

**Théo Théâtre : 20, rue Théodore Deck 75015 Paris, métros Boucicaut ou Convention.** Les samedis et dimanches soir du 28 janvier au 25 février. **Offre spéciale pour le public du Centre LGBT : 10 euros la place** (au lieu de 20) ou **16 euros pour un couple** (au lieu de 40), précisez « Centre LGBT Paris » **Réservation** nécessaire au **01 45 54 00 16**, 2h au minimum avant le début du spectacle. Tout public, à partir de 12 ans, durée 1h.



Rencontre littéraire et dédicace avec Sébastien Carpentier, le 13 janvier 2012 pour son ouvrage «Délinquance juvénile et discrimination sexuelle : comprendre, prévenir et lutter contre le sexisme et l'homophobie à l'adolescence».



Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :  
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris

Prénom .....

Nom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

Date .....

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 27 euros, 10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMistes, 42 euros pour les couples, 95 euros ou 125 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel, 30 euros pour les associations qui n'ont pas besoin des services du Centre.

Faire un don de ..... euros  
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.

Je souhaite un reçu fiscal.

Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.



Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 % du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.